

Réf. N. 00842/17

Rome, le 18 octobre 2017

À tous les frères de l'Ordre  
Leurs sièges

**Objet:** *lancement concours pour le logo du LXXXV<sup>e</sup> chapitre général*

Chers frères,

Paix et bien !

Le chapitre général approche et les préparatifs ont déjà commencé. Lors de la première rencontre de la commission préparatoire, il a été décidé de lancer le concours pour le logo officiel du chapitre. Nous souhaitons, en plus d'impliquer le plus grand nombre de frères dans la préparation, procéder à la proclamation du vainqueur d'ici février 2018, permettant ainsi de le publier avant le début du chapitre. Nous voudrions utiliser le logo sur le site dédié au chapitre général, sur les lettres, les enveloppes et sur tout ce qui sera publié par la curie générale avant et pendant le chapitre général.


**Par cette lettre, je m'adresse à vous tous, frères, pour solliciter votre participation et je lance le concours pour la réalisation du logo officiel du LXXXV<sup>e</sup> chapitre général de l'Ordre des frères mineurs capucins.**

Il est indispensable que le logo contienne les paroles en latin « CAPITULUM GENERALE LXXXV OFMCAP ». De plus, le logo doit être accompagné de cette phrase latine : « *DISCITE A ME... ET INVENIETIS* »<sup>1</sup> (Mt 11, 29). La commission a choisi cette phrase faisant référence à la *Ratio formationis* qui sera un des principaux thèmes du chapitre. En préparant son travail, chacun doit donc garder à l'esprit ce thème de la façon qui lui semblera la plus convenable, en se confiant à sa propre inspiration artistique illuminée par le message franciscain.

Le logo doit être original. Ainsi, les éléments graphiques existants sur internet ne sont pas admis. Il devra être en couleur avec un dessin graphique qui puisse suffisamment bien ressortir même en noir et blanc. Il peut être convenable d'utiliser une gamme resserrée de couleurs, de façon à permettre son utilisation aussi bien sur un fond clair qu'obscur. Il est important qu'il soit déchiffrable, non seulement en grandeur naturelle, mais aussi dans sa reproduction à petite échelle.

Les propositions de logo en couleur doivent parvenir au secrétariat général avant le 5 janvier 2018, dans un format électronique de bonne résolution ou en original. Les propositions seront présentées au conseil général qui en choisira une comme logo officiel du prochain chapitre général. Les propositions doivent être envoyées à l'adresse électronique du secrétariat général : [sg@ofmcap.org](mailto:sg@ofmcap.org). En restant à votre disposition pour répondre à toute question sur ce sujet, je vous salue fraternellement et je vous souhaite beaucoup d'inspirations.



  
Fr. Clayton Jaison Fernandes  
Secrétaire général OFMCap

<sup>1</sup> « Apprenez de moi... vous trouverez » (Mt 11, 29).